



MONOPRIX

RAPPORT ANNUEL

2017

Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis
1, Rue Larbi Zarrouk – Mégrine – Tunisie
Tél : (216) 71 142 510 / Fax : (216) 71 142 530
E-mail : comfinanciere@mgs.com.tn

MONOPRIX ديمما معاك



INFORMATIONS SUR LA SOCIETE

PRESENTATION DE LA SOCIETE

- Dénomination : Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « SNMVT »
- Forme juridique : Société Anonyme
- Nationalité : Tunisienne
- Siège Social : 1, Rue Larbi Zarrouk – Mégrine Riadh– Tunisie
- Téléphone : (216) 71 142 510
- Fax : (216) 71 142 530
- E-mail : comfinanciere@mgs.com.tn
- Date de Constitution : 18 Août 1933
- Durée : 99 ans
- Registre de commerce : B 177071996
- Matricule fiscal : 001110 K.M.P 000
- Capital social : 39 938 746 dinars tunisiens
- Nombre d'actions : 19 969 373 actions
- Exercice social : Du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année
- Objet Social : Commerce de détail
- Régime fiscal : Droit commun

CONDITIONS D'ACCES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'assemblée générale se compose de tous les actionnaires, possédant à titre de propriétaire ou de mandataire 10 actions au moins ; nul ne peut y représenter un actionnaire s'il n'est lui-même actionnaire ou conjoint de l'actionnaire représenté sauf en ce qui concerne les personnes morales actionnaires.

REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

La répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2017 est la suivante :

La société EXIS	76,72%
<u>Autres</u>	<u>23,28%</u>
Total	100,00%



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

Mr. Mohamed Mounir BEN MILED

ADMINISTRATEURS

Mr. Mohamed Ali MABROUK

Mr. Mohsen ZERELLI

Mr. Stéphane MAQUAIRE

Mr. Elyes JOUINI

Mr. Mohamed Salah SAADI

La Société EXIS représentée par Mr. Seifeddine BEN JEMIA

LE COMITE D'AUDIT

PRESIDENT

Mr. Elyes JOUINI

MEMBRES

Mr. Mohsen ZERELLI

La Société EXIS représentée par Mr. Seifeddine BEN JEMIA

LE COMITE STRATEGIE ET ORGANISATION

PRESIDENT

Mr. Mohamed Ali MABROUK

MEMBRES

Mr. Mohsen ZERELLI

Mr. Stéphane MAQUAIRE

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

- La société FMBZ-KPMG TUNISIE représentée par Mme Kalthoum BOUGUERRA
- Mr Hichem BESBES



SOMMAIRE

➤ Rapport de gestion de la SNMVT. « MONOPRIX »	05
➤ Etats Financiers de la SNMVT. « MONOPRIX » au 31/12/2017	18
➤ Rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les États Financiers de la SNMVT. « MONOPRIX » au 31/12/2017	28
➤ Rapport de gestion du Groupe SNMVT. « MONOPRIX »	35
➤ Etats Financiers consolidés du Groupe SNMVT. « MONOPRIX » au 31/12/2017	39
➤ Rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du Groupe SNMVT. « MONOPRIX » au 31/12/2017	52
➤ Projet de résolutions de l'AGO du 24/05/2018	56



**RAPPORT DE GESTION
DE LA S.N.M.V.T
« MONOPRIX »**



L'ACTIVITE EN 2017

Environnement général :

L'année 2017 s'est marquée par un environnement économique difficile :

- Une croissance de 1,9%.
- Une inflation de 6,4%.
- Les consommateurs sont confrontés à un pouvoir d'achat affaibli et à un sentiment d'incertitude quant à l'avenir.
- Une économie parallèle non maîtrisée.
- Une dépréciation du dinar qui se poursuit (-20.38% par rapport à l'Euro en 2017).

Et une concurrence de plus en plus forte :

- En plus de l'extension des réseaux de nos concurrents, des nouvelles enseignes se développent sous la forme de supérettes discount en réseau ou en solo.
- Les prix, clé du pouvoir d'achat des consommateurs, s'imposent comme l'un des arguments majeurs pour attirer les clients.

Les faits marquants en 2017 chez Monoprix :

I- Plan de Transformation et Gouvernance :

L'année 2017 constitue la deuxième année du plan de transformation qui a été défini et validé par le Conseil d'Administration en mars 2016. Il a pour principal objectif de revenir à des fondamentaux de gestion et de redresser, dans la durée, la situation financière de l'entreprise, à travers :

- Le développement du Chiffre d'Affaires et
- La maîtrise des charges.

Ce plan s'articule autour de 7 initiatives stratégiques :

- Amélioration de l'Expérience Client;
- Mise en place d'une nouvelle stratégie de communication;
- Développement de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise;
- Développement et rénovation du réseau;
- Amélioration de l'efficacité opérationnelle;

- 
- Maîtrise et optimisation des coûts et des charges;
 - Mobilisation et motivation du personnel.

Deux principaux changements ont été opérés, en 2017, au niveau du management du Monoprix :

- La nomination d'un nouveau Directeur Général, Mr Rafik KANOUN ;
- Le remplacement du Directeur Commercial.

II- Les chantiers prioritaires :

Expérience Client :

- Mise en place d'un baromètre qualité basé sur des visites mystères. Ce baromètre est calculé d'une manière trimestrielle et constitue à partir de 2017 un des critères de distribution du bonus pour les fonctions commerciales. Son objectif est de disposer d'une évaluation externe et globale des axes suivants :
 - L'environnement
 - Les produits
 - Le savoir-faire
 - Le savoir-être et;
 - Le sens commercial.
- Mise en place de Terminal Smiley « **Happy Or Not** » afin de mesurer la satisfaction du client à tout moment de son parcours et selon les besoins.
- Suivi de la politique tarifaire et alignement de certains magasins tenant compte de la concurrence.
- Une prise de parole sur les prix pour remédier à la perception de cherté relevée chez nos clients.
- Revue et assainissement des assortiments magasins principalement pour le Bazar avec conception d'un assortiment par classe de magasin adapté aux spécificités de la clientèle et du magasin.
- Création d'un service clients hotline gratuit pour une meilleure gestion des demandes d'informations et des réclamations clients.
- Relance et enrichissement du programme de fidélité clients en **mars 2017** pour plus de lisibilité et de générosité.
- Communication, depuis mars 2017, sur « Les 5 Engagements MONOPRIX » pour une meilleure relation de confiance avec nos clients.



Stratégie de communication :

- Renforcement de la nouvelle plateforme de communication mise en place en 2016 et qui propose une nouvelle signature rapprochant l'enseigne de ses clients « MONOPRIX DIMA MAAK ».
- Maintien du renforcement de la communication institutionnelle mettant en avant la marque Monoprix.
- Optimisation de la présence média le long de l'année sur les différents types de médias.
- Poursuite du développement du canal digital :
 - Amélioration et enrichissement du contenu ;
 - Forte évolution du nombre de fans depuis le début de l'année (+ que 200% en 2016 et plus de 30% en 2017) ;
 - Mise en place de l'application digitale de la carte Fidélité : MONOPRIX Smiles, en Avril 2017.

Responsabilité Sociétale de l'Entreprise :

- Déroulement d'une bonne partie du programme ambitieux de 2017 de la Fondation MONOPRIX dont les principales actions sont :
 - Collecte de dons au profit de l'Association MARAM Solidarité à travers notre chaîne de magasins.
 - Sponsoring d'une plateforme d'éducation et d'éveil destinée aux jeunes.
 - Mise en place de contenaires de collecte des bouteilles de verre et de plastique dans les alentours de dix magasins.
 - Distribution des produits de 1ère nécessité à travers une dizaine d'associations et d'organismes.
 - Dons et subventions pour des organismes nationaux dirigés vers les jeunes.

Développement et rénovation du réseau :

- Les ouvertures :
 - Sept nouveaux magasins ouverts en 2017 et qui offrent une superficie de vente totale de près de 7.000 m² (Zaghuan, Gabes, Bellevue, Hay El Kadhra, Monastir Mall, Zayatine, Boumhell).



- Les rénovations :
 - Trois magasins ont été rénovés en 2017 d'une superficie de vente totale de plus de 3200m² (Bardo Centre, Monastir et Sfax Centre).

Amélioration de l'efficacité opérationnelle :

- Mise en place du système d'information dans les magasins GOLD Shop en mai 2017 avec déploiement d'un système de gestion des réclamations dans les magasins.
- Renforcement de l'équipe Maintenance de la Direction Technique et mise en place d'un système de gestion de la maintenance pour la gestion des réclamations et besoins.
- Extension de la plateforme logistique avec l'exploitation d'un nouveau site à Radès d'une superficie de 7.200 m². Cette extension nous permet de désengorger le site de Mègrine ainsi que les réserves des magasins et d'améliorer nos processus logistiques.

Maîtrise et optimisation des coûts et des charges

- Promouvoir la mobilité interne afin de maîtriser l'évolution de la masse salariale (affectation dans les nouveaux magasins).
- Réduire le niveau de stock notamment au niveau des magasins.
- Poursuivre le programme d'Economie d'Energie.

Mobilisation et motivation du personnel

- Renforcement de la fonction « Communication Interne » via le Digital pour développer le sentiment d'appartenance à l'entreprise à travers :
 - Intranet MONOPRIX pour : L'actualité, nouveaux recrutements internes, nouveaux produits, procédures, organigrammes, activité Sociale, Mon service RH, ...etc.
 - Création du groupe fermé sur Facebook « Communauté MONOPRIX Tunisie »
 - Définition et partage d'un système de valeur de la marque MONOPRIX.
- Mise en place un système de motivation et un bonus trimestriel adaptés aux fonctions commerciales.
- Renforcement de la promotion et la mobilité interne mis en place depuis 2016, sur la base de critères de mérite et de performance.



- Ouverture du Centre de Formation Interne pour les différents métiers de la Grande Distribution « Monop' Academy » en juillet 2017.
- Lancement du projet de classification des ressources humaines, de de structuration des grades et de gestion de carrières.
- Amélioration du quotidien des employés à travers 80 conventions touchant la santé, l'éducation et la culture.
- Mise en place de la « Cérémonie des Lauréats » pour féliciter les enfants lauréats de nos collaborateurs.
- Mise en place de Monop' Passions pour le sport & Travail.

III- L'activité en Libye :

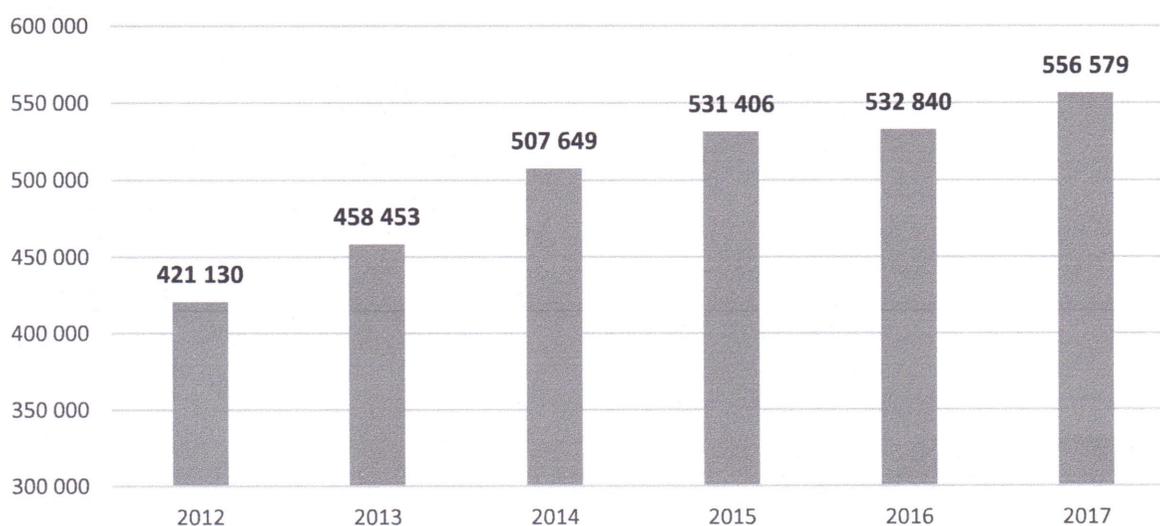
Elle est toujours en standby, aucun changement par rapport à l'année 2015.

LES RESULTATS

Le chiffre d'affaires TTC est passé de 556 386 md en 2016 à 579 743 md en 2017 soit une augmentation de 4.20%.

Le chiffre d'affaires net hors taxes est passé de 532 840 md en 2016 à 556 579 md en 2017 soit une augmentation de 4.46%.

EVOLUTION DU CA NET HT (KDT)





La marge nette en progression de 0.86 points (18.80% en 2017 contre 17.94% en 2016).

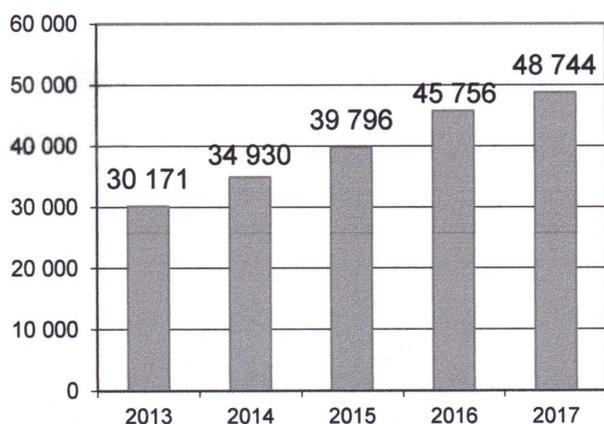
Les charges d'exploitation en hausse de 5.05% sous l'effet principalement des charges de personnel (+6.53%) et des Dotations aux amortissements et provisions (+25.29%) suite à l'effet des ouvertures et rénovations en 2016 et 2017 ainsi que la prise en compte des provisions pour risque d'exploitation et dépréciation des stocks et créances antérieures.

Le résultat d'exploitation s'est nettement amélioré par rapport à 2016 en passant de - 838 md à + 6 258 md.

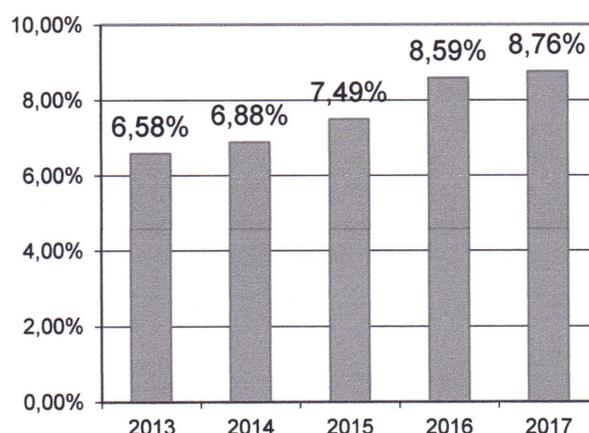
Le résultat d'exploitation avant amortissement est passé de 13 273 md en 2016 à 23 939 md en 2017 enregistrant une forte croissance de +80,4%.

Le résultat net enregistre une réelle évolution en passant de 1 916 md en 2016 à 4 423 md en 2017.

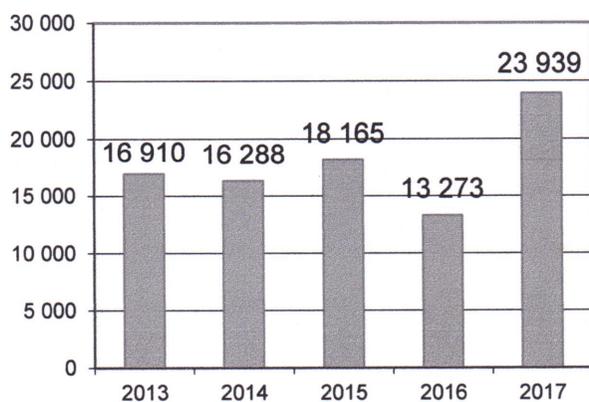
**SALAIRES ET CHARGES
(000 DT)**



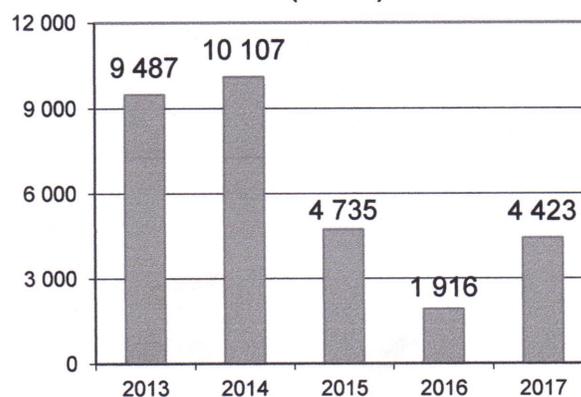
**SALAIRES ET CHARGES
% CA (HT)**



**RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT
AMORTISSEMENT (EBITDA) (000DT)**



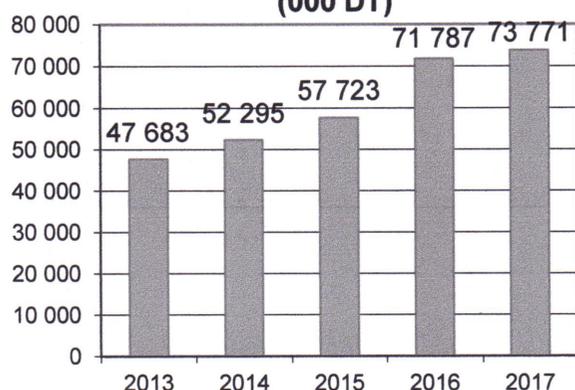
**RESULTAT NET DE L'EXERCICE
(000DT)**



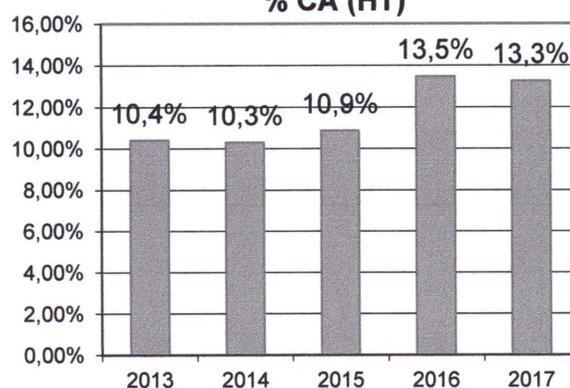


	2013	2014	2015	2016	2017
Revenus	458 453	507 649	531 406	532 840	556 579
Autres produits d'exploitation	8 690	9 557	9 881	10 570	14 111
Total des produits d'exploitation	467 143	517 206	541 288	543 410	570 690
Variation des stocks	12 587	4 612	5 427	14 064	1 984
Achats des marchandises	395 020	426 027	441 439	451 255	453 949
Achats d'approvisionnements consommés	12 026	15 943	16 845	16 363	13 526
Charges de personnel	30 171	34 930	39 796	45 756	48 744
Dotations aux amortissements & aux provisions	7 821	9 525	11 633	14 111	17 681
Autres charges d'exploitation	25 603	28 631	30 470	30 827	32 517
Total des charges d'exploitation	458 055	510 443	534 756	544 248	564 431
Résultat d'exploitation	9 089	6 763	6 532	-838	6 258
Résultat d'exploitation avant amortissement (EBITDA)	16 910	16 288	18 165	13 273	23 939
Charges financières nettes	-3 297	-4 458	-4 086	-4 131	-5 327
Produits financiers	4 606	8 131	3 539	7 909	6 018
Autres gains ordinaires	1 080	1 299	205	386	341
Autres pertes ordinaires	-308	-510	-186	-84	-1 176
Résultat d'activité ordinaire avant impôts	11 171	11 226	6 004	3 243	6 114
Impôts sur les bénéfices	1 684	1 119	1 269	1 135	1 692
Résultat d'activité ordinaire après impôts	9 487	10 107	4 735	2 108	4 423
Eléments extraordinaires (pertes & gains)				-192	
Résultat net de l'exercice	9 487	10 107	4 735	1 916	4 423

**STOCK DE MARCHANDISES
(000 DT)**



**STOCK DE MARCHANDISES
% CA (HT)**

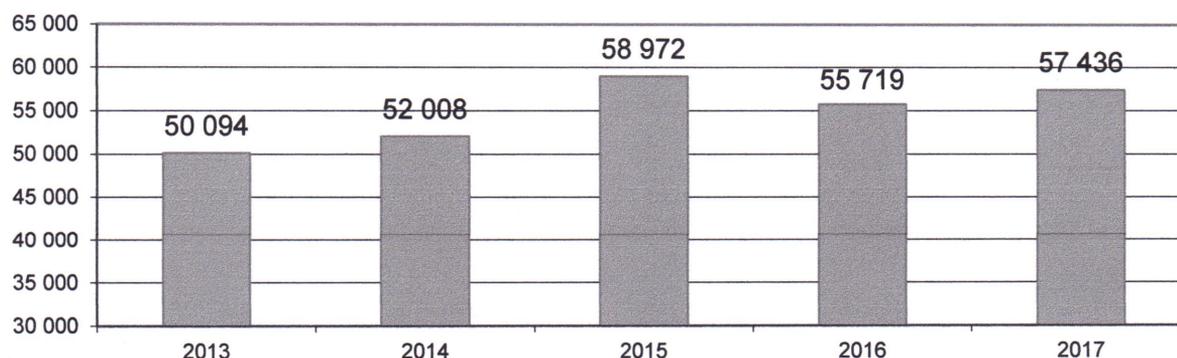




EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres avant résultat de l'exercice de la SNMVT MONOPRIX se sont élevés à 57 435 532 DT au 31 décembre 2017 contre 55 719 097 DT en 2016 soit une croissance de +3.1%.

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES



	2013	2014	2015	2016	2017
Capital Social	33 282	33 282	39 939	39 939	39 939
Actions propres	-2 327	47	47	47	47
Réserves	14 580	18 547	18 854	14 261	14 430
Report à nouveau	4 558	132	132	1 472	3 019
	50 094	52 008	58 972	55 719	57 436

ÉVOLUTION DES COURS DE BOURSE

Ci-dessous l'évolution du cours de bourse de l'action de la SNMVT :

	2013	2014	2015	2016	2017
Cours moyen de l'action en décembre	23,300	22,000	14.200	9,770	12,100



LES PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2018

En 2018, nous poursuivons le projet de transformation de l'entreprise avec une revue de la stratégie 2018-2020 et une mise à jour des initiatives stratégiques qui se déclinent comme suit :

- Le client est le « PATRON ».
- Focus sur le métier Magasins et Logistique.
- Ressources fortes : humaines et matérielles.
- Amélioration de la profitabilité.
- Développement du Réseau.
- Culture d'Excellence Opérationnelle.

Plusieurs projets et actions initiés en 2016 et 2017, sont repris pour la feuille de route de 2018 :

Le client est le « PATRON »:

- Optimisation de la communication :
 - Développer une communication de prise de parole sur les prix et les promotions afin de changer la perception de cherté.
 - Capitaliser sur la TV (1^{er} média) avec une présence tout au long de l'année.
- Innovation
 - Poursuivre les projets d'innovation : Application Monoprix Mobile, E-commerce.... Poursuivre les évolutions et tendances internationales et construire une image d'une enseigne moderne.
- Gestion par filière
 - Renforcer la place du marché : qualité et tenue des rayons.
- Politique tarifaire claire :
 - Revoir la politique tarifaire pour lutter contre la perception de cherté tout en sauvegardant l'objectif de la marge globale.
- Une stratégie promotionnelle agressive et mieux ciblée :
 - Continuer à proposer des promotions attrayantes (choix, marques, produits, prix) en impliquant nos fournisseurs,
- Parcours client simple et intuitif
 - S'inspirer des bonnes pratiques et nouvelles tendances dans le secteur pour faire évoluer le parcours clients dans les magasins.
- Environnement plaisant : parking, propreté, facilité d'accès...



Focus sur le métier Magasins : Tenue des magasins

- Mettre à niveau les procédures et les règles de gestion dans les magasins pour revenir et renforcer les bonnes pratiques à tous les niveaux,
- Mettre en place une nouvelle organisation pour clarifier et mieux répartir les rôles et les responsabilités.
- Changer progressivement la culture pour une implication et une responsabilisation au niveau de :
 - Le bon accueil client : sourire, politesse, attention, fluidité au niveau des caisses.
 - La qualité, la propreté, l'hygiène et la sécurité.
 - Le Briefing quotidien avec le suivi des performances quotidiennes selon les KPI'S (indicateurs de performance) : chiffre d'affaires, taux de gestion, taux de ruptures et stocks magasin ainsi que le lancement des actions correctives nécessaires.

Focus sur le métier Logistique : Logistique Centralisée

- Définir et mettre en place un plan directeur logistique.
- Mettre en place une centralisation des produits secs dans une première phase afin de :
 - Réduire les ruptures des achats directs magasins (commandes faibles, magasins éloignés, ...).
 - Optimiser les négociations fournisseurs.
- Mettre en place, dans une deuxième phase, la centralisation du frais industriel.
- Mise en place des KPI'S pour le pilotage de l'efficacité des dépôts et du transport.

Ressources fortes humaines :

- Organisation claire et transparente
 - Revoir l'organigramme pour une meilleure cohérence et efficacité.
 - Clarifier les rôles et les responsabilités en conséquence.
 - Revoir et mettre à jour les référentiels métiers et les fiches de fonction.
 - Accompagner la mise en place de ces évolutions.
- Ressources humaines motivées et considérées
 - Avancer sur le projet de classification pour définir le plan d'action et lancer la mise en place.



- Développement des compétences.
 - Mettre en place courant le deuxième semestre 2018 un système d'évaluation des compétences basé sur les référentiels métiers et les compétences requises pour chaque poste.
 - Adapter les plans de formation en conséquence.
- Communication ouverte et efficace.
 - Continuer l'effort sur la communication interne.
 - Renforcer le travail d'équipe et l'échange constructif.
 - Renforcer les feedbacks ascendants et descendants à tous les niveaux.

Ressources fortes matérielles :

- Process, standards et procédures.
 - Continuer et accélérer la documentation des processus transverses entre autres les processus relatifs aux investissements et à la gestion des immobilisations.
- Poursuivre la transformation du SI.
 - Montée en puissance du système GOLD à travers l'optimisation post-déploiement et la finalisation des chantiers en cours.
- Une Maintenance efficace et équipements fiables.

Amélioration de la profitabilité :

- Continuer à monitorer les efforts de la centrale des achats : un suivi mensuel habituel.
- Plus de synergie avec MEDDIS à travers la mise en place d'un comité de coordination périodique entre les deux enseignes
 - Coordination Promotions fortes.
 - Achats d'Importation communs : Permanent, Saisonnier et Promotionnel.
- Poursuivre le programme d'économie d'énergie
 - Évaluer le programme réalisé en 2016-2017 et optimiser le fonctionnement et les actions.
 - Piloter le programme à travers des KPI'S clairs et pertinents.
 - Recenser de nouvelles opportunités d'économie d'énergie.



Développement du Réseau :

- Ouvertures de magasins
 - Ouverture de deux magasins en 2018 de Mateur courant trimestre 2 et Sousse Messaï courant trimestre 3.
- Rénovations magasins
 - Continuer les rénovations des deux magasins Carthage et Bizerte lancées fin 2017 et pour une fin des travaux courant le 2ème trimestre 2018.
- Continuer la démarche de la nouvelle dynamique plus proactive dans la recherche et l'identification des nouveaux sites et mettre en place une organisation dédiée et un processus.

Excellence Opérationnelle :

- Mettre en place une culture organisationnelle : excellence opérationnelle basée sur :
 - Le pilotage de la performance
 - L'amélioration continue
 - Le développement des compétences
- Leadership
 - Introduire progressivement à travers la formation et l'accompagnement l'aptitude et le comportement de la culture de leadership chez les cadres.



**SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE
TUNIS
« S N M V T-MONOPRIX »**

**ETATS FINANCIERS ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2017**



SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS

" S.N.M.V.T - MONOPRIX "

BILAN

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<u>ACTIFS</u>	NOTES	au 31 décembre 2 017	au 31 décembre 2 016
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	3	4 184 160	4 120 196
Amortissements		(3 429 931)	(3 200 192)
Immobilisations corporelles	4	168 721 504	141 188 411
Amortissements		(85 390 925)	(73 710 454)
Immobilisations financières	5	67 506 093	71 611 995
Provisions		(2 164 440)	(1 411 056)
Total des actifs immobilisés		<u>149 426 461</u>	<u>138 598 900</u>
Autres actifs non courants	6	5 557 010	5 045 511
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>154 983 471</u>	<u>143 644 411</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Valeurs d'exploitation	7	74 025 161	72 164 529
Provisions		(3 363 757)	(1 775 463)
Clients	8	8 857 642	6 991 160
Provisions		(2 274 141)	(1 778 036)
Autres actifs courants	9	10 100 180	14 333 795
Provisions		(520 004)	(381 371)
Placements et autres actifs financiers	10	316 039	410 616
Liquidités et équivalents de liquidité	11	24 829 632	11 418 042
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u>111 970 752</u>	<u>101 383 272</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>266 954 223</u>	<u>245 027 683</u>



SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS

" S.N.M.V.T - MONOPRIX "

BILAN

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

		<i>au 31 décembre</i>	<i>au 31 décembre</i>
	NOTES	2 017	2 016
<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>			
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		39 938 746	39 938 746
Autres capitaux propres		14 477 326	14 307 881
Résultats reportés		3 019 459	1 472 470
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>57 435 531</u>	<u>55 719 097</u>
Résultat de l'exercice		4 422 511	1 916 435
Résultat de l'exercice		<u>4 422 511</u>	<u>1 916 435</u>
Total des capitaux propres avant affectation	12	<u>61 858 042</u>	<u>57 635 532</u>
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts bancaires	13	46 168 671	34 432 387
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		<u>46 168 671</u>	<u>34 432 387</u>
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	96 674 833	97 359 008
Autres passifs courants	15	28 347 568	29 008 767
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	33 905 109	26 591 989
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		<u>158 927 510</u>	<u>152 959 764</u>
TOTAL DES PASSIFS		<u>205 096 181</u>	<u>187 392 151</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>266 954 223</u>	<u>245 027 683</u>



SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS

" S.N.M.V.T - MONOPRIX "

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

		<i>au 31 décembre</i>	<i>au 31 décembre</i>
	NOTES	2 017	2 016
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	17	556 578 989	532 840 185
Autres revenus d'exploitation	18	14 110 761	10 569 958
		<u>570 689 750</u>	<u>543 410 143</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats des marchandises consommés	19	(451 964 430)	(437 191 217)
Achats d'approvisionnement consommés	20	(13 525 685)	(16 362 736)
Charges de personnel	21	(48 743 717)	(45 755 838)
Dotations aux amortissements et provisions	22	(17 680 875)	(14 110 999)
Autres charges d'exploitation	23	(32 516 712)	(30 827 009)
		<u>(564 431 419)</u>	<u>(544 247 799)</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION			
		<u>6 258 331</u>	<u>(837 656)</u>
Charges financières			
Charges financières	24	(5 327 481)	(4 131 005)
Produits financiers			
Produits financiers	25	6 018 447	7 909 047
Autres gains ordinaires			
Autres gains ordinaires	26	340 660	385 862
Autres pertes ordinaires			
Autres pertes ordinaires	27	(1 175 516)	(83 525)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES			
AVANT IMPOTS			
		<u>6 114 441</u>	<u>3 242 723</u>
Impôts sur les bénéfices			
Impôts sur les bénéfices	30	(1 691 930)	(1 134 677)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES			
APRES IMPOTS			
		<u>4 422 511</u>	<u>2 108 046</u>
Autres pertes extraordinaires			
			(191 611)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			
		<u>4 422 511</u>	<u>1 916 435</u>



SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS

" S.N.M.V.T - MONOPRIX "

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(présenté selon le modèle de référence)

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>au 31 décembre</i> 2 017	<i>au 31 décembre</i> 2 016
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements reçus des clients	590 881 540	561 896 697
Encaissements reçus des autres débiteurs		4 913
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(570 435 250)	(539 125 244)
Intérêts payés	(5 035 744)	(4 066 048)
Intérêts reçus	56 592	36 858
Autres flux liés à l'exploitation	14 712	20 653
	<u>15 481 850</u>	<u>18 767 829</u>
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(31 093 707)	(21 038 124)
Décassements provenant de l'acquisition d'immob financières	(1 888 500)	(4 085 030)
Encaissement provenant de la cession d'immob corporelles		
Encaissement provenant de la cession d'immob financières	6 382 931	23 045 700
Encaissement des dividendes	5 496 383	340 618
	<u>(21 102 893)</u>	<u>(1 736 836)</u>
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Distribution des dividendes	(48 000)	(7 989 072)
Encaissement provenant des emprunts	20 000 000	15 000 000
Encaissements reçus des assurances sur immobilisations		
Décaissement provenant des remboursements des emprunts	(10 574 240)	(11 235 784)
Encaissement suite rachat actions propres		
Encaissement/Décaissement suite rachat/achat billets de trésorerie	(500 000)	11 000 000
	<u>8 877 760</u>	<u>6 775 144</u>
VARIATION DE TRESORERIE		
Trésorerie au début de l'exercice	6 985 741	(16 820 396)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	28 10 242 458	6 985 741



EXTRAIT DES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017

(Les montants sont exprimés en dinars tunisiens)

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « S.N.M.V.T » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 16 Août 1933. Le capital social s'élève à 39 938 746 dinars tunisiens divisés en 19 969 373 actions de 2 dinars chacune, et ce suite aux décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 Avril 2010 qui a ramené la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 2 dinars, ainsi qu'aux trois augmentations du capital par incorporation des réserves décidées respectivement par les Assemblées Générales Extraordinaires du 2 juin 2011, du 17 mai 2012 et du 29 mai 2015 qui ont ramené le capital social de 18 490 160 dinars à 27 735 240 dinars, puis de 27 735 240 dinars à 33 282 288 dinars et puis de 33 282 288 dinars à 39 938 746 dinars.

La « S.N.M.V.T » est cotée en bourse depuis 1995 et est contrôlée par la société EXIS.

La « S.N.M.V.T » a pour objet, principalement, le commerce de détail à rayons multiples de toutes les marchandises et de tous les produits.

Sur le plan fiscal, la société est soumise au droit commun. En matière de la TVA, elle est partiellement assujettie.

1. METHODES COMPTABLES ADOPTEES PAR LA SOCIETE

Les états financiers de la « S.N.M.V.T » sont préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis, tels que spécifiés par le système comptable tunisien, et ce en application des dispositions réglementaires et principalement, les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et l'arrêté du Ministre des finances portant approbation des normes comptables.

2. NOTES AUX ETATS FINANCIERS :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations de la société figurent à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition, hors taxes récupérables et sont amorties linéairement



TABLEAU DES MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES								
DESIGNATION	Valeur au 1/1/2017	Acquisition 2017	Régularisation 2017	Valeur au 31/12/2017	Amortissement cumulé 1/1/17	Dotation de 2017	Amortissement cumulé 2017	Valeurs nettes au 31/12/2017
IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
Terrains	3 794 059	0		3 794 059	-	-	-	3 794 059
Constructions	7 848 405	0		7 848 405	7 103 380	163 377	7 266 757	581 648
Installations, agencements constructions	4 931 319	4 665 686	1 084 528	10 681 533	2 178 691	631 250	2 809 941	7 871 592
Installations et Matériel d'exploitation	78 286 725	9 478 980	2 741 215	90 506 920	44 245 212	6 515 090	50 760 302	39 746 618
Petit matériel d'exploitation	1 507 104	1 357 222	408 749	3 273 075	336 629	329 937	666 566	2 606 509
Matériel de transport	34 799	2 935		37 734	34 799	0	34 799	2 935
Agencement, aménagements et installations	38 233 133	7 181 858	976 174	46 391 165	16 830 918	3 923 536	20 754 454	25 636 711
Equipement et matériel de bureau	666 458	123 247	15 889	805 594	404 268	111 591	515 859	289 735
Equipement et matériel informatique	2 617 253	123 362		2 740 615	2 576 557	5 690	2 582 247	158 368
Immobilisations en cours	2 961 309	4 599 803	(5 226 555)	2 334 557				2 334 557
Avances sur immobilisations en cours	307 847	0		307 847				307 847
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	141 188 411	27 533 093	0	168 721 504	73 710 454	11 680 471	85 390 925	83 330 579
Logiciels	534 000	63 964		597 964	291 353	106 100	397 453	200 511
Fonds de commerce	3 586 196	0		3 586 196	2 908 839	123 639	3 032 478	553 718
Avances sur immob incorporelles	0	0		0				0
	4 120 196	63 964	-0	4 184 160	3 200 192	229 739	3 429 931	754 229
Total dotation aux amortissements						11 910 210		

Les principaux investissements réalisés par la société durant l'exercice 2017 concernent l'ouverture de sept nouveaux magasins qui offrent une superficie de vente totale de plus de 6 600 m² (Zaghouan, Gabes, Bellevue, Cité Khadhra, Monastir Mall, Soukra Zayatine et Boumhell). Et rénovation de cinq magasins dont deux seront achevées en 2018.

Immobilisations Financières

Les immobilisations financières classées à l'actif du bilan, sont constatées à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus

A la clôture de chaque exercice, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours boursier moyen du mois de clôture.

Le détail des immobilisations financières se présente comme suit :



		<i>Au 31/12/2017</i>	<i>Au 31/12/2016</i>
Titres de participation	5.1	63 216 979	67 370 191
Prêts à plus d'un an			
Dépôts et cautionnements		510 489	463 179
Créances rattachées à des participations		125	125
Avance sur acquisition des titres		3 778 500	3 778 500
		67 506 093	71 611 995
A déduire la partie non libérée des actions	5.1		
		67 506 093	71 611 995
A déduire provision pour dépréciation des titres	5.1	(2 164 440)	(1 411 056)
		65 341 653	70 200 939

Autres Actifs non courants :

Les frais préliminaires et les frais de pré- exploitation engagés avant l'ouverture des nouveaux magasins ont été inscrits conformément au système comptable des entreprises, à l'actif du bilan au poste «autres actifs non courants ».

La résorption de ces frais, sera constatée sur une période de trois années, à partir de l'entrée effective des magasins en exploitation

	<i>Au 31/12/2017</i>	<i>Au 31/12/2016</i>
Frais préliminaires	9 906 714	8 799 399
Frais préliminaires en cours	1 919 211	2 424 283
A déduire la résorption des frais préliminaires	(7 727 958)	(6 178 171)
Charges à répartir	1 459 043	
	5 557 010	5 045 511

Stocks de Marchandises :

Au 31 décembre 2017, les stocks de marchandises s'élèvent à 73 771 003 DT (hors stock d'emballages et d'étiquettes) contre 71 786 652 DT au 31 décembre 2016, ci-après le détail :



	<i>Au 31/12/2017</i>	<i>Au 31/12/2016</i>
Stocks de marchandises magasins	68 573 276	66 693 037
Stocks de marchandises dépôt	5 197 727	5 093 615
Stocks emballages et étiquettes	254 158	377 877
	74 025 161	72 164 529
A déduire provision pour dépréciation de stock	(3 363 757)	(1 775 463)
	70 661 404	70 389 066

Capitaux propres :

L'évolution des capitaux propres pour les trois dernières années se détaille comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES												
	Capital social	Réserve légale	Autres capitaux propres- Réserve	Autres capitaux propres- Effet modification	Réserve pour réinvestissement	Fonds social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Rachat des actions propres	Plus value sur cession actions propres	Résultats reportés actions propres	Total
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2016	39 938 746	3 571 592	2 550 298	(3 143 015)	11 282 000		1 472 470	1 916 435	-0	47 006	-0	57 635 532
Affectation approuvée par l'AGO de l'exercice 2016		169 445				200 000	1 546 990	(1 916 435)				-0
Affectation au fonds social						(200 000)						(200 000)
Résultat de l'exercice 2017								4 422 511				4 422 511
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2017	39 938 746	3 741 037	2 550 298	(3 143 015)	11 282 000	0	3 019 460	4 422 511	-0	47 006	-0	61 858 042

Charges financières nettes

Au 31 décembre 2017, les charges financières se sont élevées à 5 327 481 DT contre 4 131 005 DT en 2016.



Produits financiers

Au 31 décembre 2017, les produits financiers se sont élevés à 6 018 447.

	<i>Au 31/12/2017</i>	<i>Au 31/12/2016</i>
Revenus des titres de placement	11 229	16 935
Revenus des titres de participation	3 225 593	2 611 408
Produits financiers sur comptes courants bancaires	59 495	38 149
Produits nets sur cession des actions SICAV	14 712	20 653
Produits nets sur cession des titres de participation	2 707 418	5 220 527
Gains de change		1 375
	6 018 447	7 909 047

Résultat net de l'exercice :

Compte tenu des éléments indiqués ci-dessus, le résultat net de l'exercice 2017 est arrêté à 4 422 511 DT contre 1 916 435 DT à la clôture de l'exercice précédent.

Litiges en cours

Durant l'exercice 2013, la société a subi un contrôle approfondi de la CNSS au titre des exercices 2010, 2011 et 2012. La société a rejeté certains éléments retenus au niveau de la notification du redressement et à la date de l'établissement des états financiers du 31 décembre 2017, l'affaire demeure non clôturée définitivement devant les tribunaux judiciaires compétents.

Parties liées

La SNMVT détient des participations avec des sociétés liées avec les quelles existent des transactions notamment d'achats de marchandises, de location, de gérance et de services.



SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS
« S N M V T-MONOPRIX »

**Rapports Général et spécial des commissaires aux comptes
au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2017**



RAPPORT GENERAL DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

1. Opinion :

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « S.N.M.V.T – MONOPRIX », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017 faisant ressortir un total de 266 954 223 DT, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un bénéfice de 4 422 511 DT et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « S.N.M.V.T – MONOPRIX » au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit :

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

Existence et évaluation des stocks :

L'existence et l'évaluation des stocks sont considérées comme question clé de l'audit étant donné l'importance de la valeur de cette rubrique à l'actif du bilan (Cf Note aux états financiers N°7) et les risques liés aux mouvements des stocks des dépôts aux magasins, ainsi qu'au suivi de leur rotation.

Nos procédures d'audit ont comporté notamment l'évaluation du dispositif de contrôle interne pour le suivi des entrées en stock et la gestion de leurs mouvements, ainsi que la mise en place d'un contrôle conséquent des opérations des inventaires physiques, avec une présence aux inventaires des dépôts et d'un échantillon de magasins sélectionnés, et puis l'audit des stocks à rotation lente pour se prononcer sur la sincérité des provisions s'y rattachant inscrites en comptabilité.



4. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société

5. Responsabilité des co-commissaires aux comptes

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport de commissariat aux comptes. Cette description, qui se trouve à la page 9, fait partie intégrante de notre rapport.

6. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

7. Efficacité du système de contrôle interne

En application de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé de déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion eu égard aux états financiers.



8. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Hichem BESBES

F.M.B.Z KPMG Tunisie
Kalthoum BOUGUERRA



**RAPPORT SPECIAL DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS VISEES PAR LES ARTICLES 200 ET 475 DU CODE DES
SOCIETES COMMERCIALES RELATIF
A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

En application des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

- ***La « S.N.M.V.T » détient 98,73 % du capital de MONOGROS***

Au cours de l'exercice 2017, « S.N.M.V.T – Monoprix » a réalisé auprès de la société MONOGROS des achats de marchandises et des achats divers pour un total respectif de 82 401 468 DT et de 975 281 DT. Par ailleurs, les deux sociétés ont signé une convention prévoyant une remise de fin d'année de 6% et une remise hors factures de 5% sur le total des achats de marchandises. Exceptionnellement pour l'année 2017 et à fin juin une remise exceptionnelle au taux de 2% a été appliquée sur le total des achats du premier semestre. Le compte fournisseur MONOGROS accuse au 31 décembre 2017 un solde créditeur de 22 247 307 DT.

Les frais de marketing revenant à la « S.N.M.V.T » constatés parmi les charges de l'année 2017 et facturés par MONOGROS sont de 2 584 725 DT en hors taxes récupérable.

La « S.N.M.V.T » loue une partie du dépôt de Mégrine à MONOGROS pour un loyer annuel de 47 141 DT HT.

La « S.N.M.V.T » a facturé en 2017 une assistance technique à MONOGROS pour un montant de 400 000 DT HT

- ***La « S.N.M.V.T-Monoprix » détient directement 43,008% du capital de la Société Immobilière MONOPRIX « SIM » et indirectement 24,85% par sa filiale MONOGROS et 2,55% par sa filiale MMT***

La « S.N.M.V.T » est locataire de treize locaux à usage commercial (Sousse Sud, Ennasr, El Manar, Bizerte printemps, Extension du magasin Tunis Charles de Gaulle, Sfax El Ain, L'Aouina, Sousse LAKOUAS, Mokhtar Attia, Kairouan, Bab El Khadhra, Mehdiya et Bardo Hnaya), moyennant un loyer annuel de 4 326 002 DT HT. Le détail dudit loyer par magasin est fourni au niveau des notes aux états financiers.

La « S.N.M.V.T » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la SIM moyennant un loyer annuel de 20 524 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.



L'Assemblée Générale Mixte de la SIM du 28 avril 2017 a décidé, suite à l'augmentation de son capital par incorporation de la réserve pour réinvestissement physique, à affecter des actions gratuites pour les actionnaires. La quote-part revenant à la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » est de 516 100 DT soit 51 610 actions.

La S.N.M.V.T MONOPRIX a reçu des dividendes distribués par l'Assemblée Générale Ordinaire de la société SIM du 26 juin 2017, pour un montant de 3 225 593 DT.

- ***Opérations avec la société COPIT***

La « S.N.M.V.T » est locataire auprès de la COPIT, de trois locaux à usage commercial (MONOPRIX Zéphyr, MONOPRIX Maison et MONOPRIX Kids) auprès de la COPIT moyennant un loyer annuel de 146 673 DT HT. Le détail dudit loyer par magasin est fourni au niveau des notes aux états financiers.

En 2017, la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a cédé sa participation dans le capital de COPIT à concurrence de 372 314 actions pour une valeur de 6 860 630 DT.

- ***La « S.N.M.V.T » détient 99,96 % du capital de la S.G.S – « TOUTA »***

La « S.N.M.V.T » est locataire auprès de la SGS – « TOUTA », des locaux à usage commercial pour un loyer annuel de 851 657 DT HT et ce compte tenu d'une augmentation annuelle de 4%.

La « S.N.M.V.T » est locataire auprès de la SGS – « TOUTA », de son siège pour un loyer annuel de 170 750 DT HT.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la SGS TOUTA moyennant un loyer annuel de 20 524 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

- ***La « S.N.M.V.T » détient directement 68,25 % du capital de la MMT et indirectement 31,75% par sa filiale MONOGROS***

Au cours de l'année 2017, la société « S.N.M.V.T » a réalisé auprès de la MMT des achats s'élevant à 47 829 569 DT. Au 31 décembre 2017. Le fournisseur MMT accuse un solde débiteur de 1 501 545 DT.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la MMT moyennant un loyer annuel de 19 547 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

- ***La « S.N.M.V.T » détient 99,998 % du capital de Tunisian Shopping Spaces « T.S.S »***

La « S.N.M.V.T » est locataire de sept locaux à usage commercial (Korba, Djerba, Feryana, Rdayef, Jarzis, Mednine et El Mourouj) auprès de la société « Sahara Confort » moyennant un loyer annuel de 557 379 DT HT. Le détail dudit loyer par magasin est fourni au niveau des notes aux états financiers.

- ***La « S.N.M.V.T » détient 50,02 % du capital de la SNMVT INTERNATIONAL***

Le solde client SNMVT INTERNATIONAL chez la SNMVT est débiteur de 508 089 DT au 31 décembre 2017.

Fin de l'année 2015, la société « S.N.M.V.T » a constitué une provision sur la totalité de sa participation.

- ***La « S.N.M.V.T » détient 50 % du capital de l'UNITED DECS***



En 2014, la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a acquis la participation du partenaire libyen dans le capital de la société « United DECS » et qui représente 50% du capital, soit 30 000 parts sociales acquises au nominal de 100 dinars, soit pour un total de 3 000 000 DT.

Le solde client « DECS » chez la SNMVT est débiteur de 24 561,875 DT au 31 décembre 2017.

- ***La « S.N.M.V.T » détient 7,7 % du capital de l'UNITED MANAGMENT***

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a participé à l'augmentation du capital de la société "UNITED MANAGMENT" installé en Libye, pour un total de 428 703 dinars.

Fin de l'année 2015, la société « S.N.M.V.T » a constitué une provision sur la totalité de sa participation.

- ***La « S.N.M.V.T » détient 5,86 % du capital de Stone Heart***

La « S.N.M.V.T » est locataire d'un local à usage commercial sis à Monastir auprès de la société « Stone Heart ». Au cours de l'année 2017, la charge de loyer supportée par la « S.N.M.V.T » est de 230 000 DT HT.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a donné en location, une partie de ses bureaux, à Stone Heart moyennant un loyer annuel de 12 000 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

- ***Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants***

Au titre de l'exercice 2017, la rémunération brute du Directeur Général s'élève à 316 999 DT. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec prise en charge par la société des frais y afférents.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Hichem BESBES

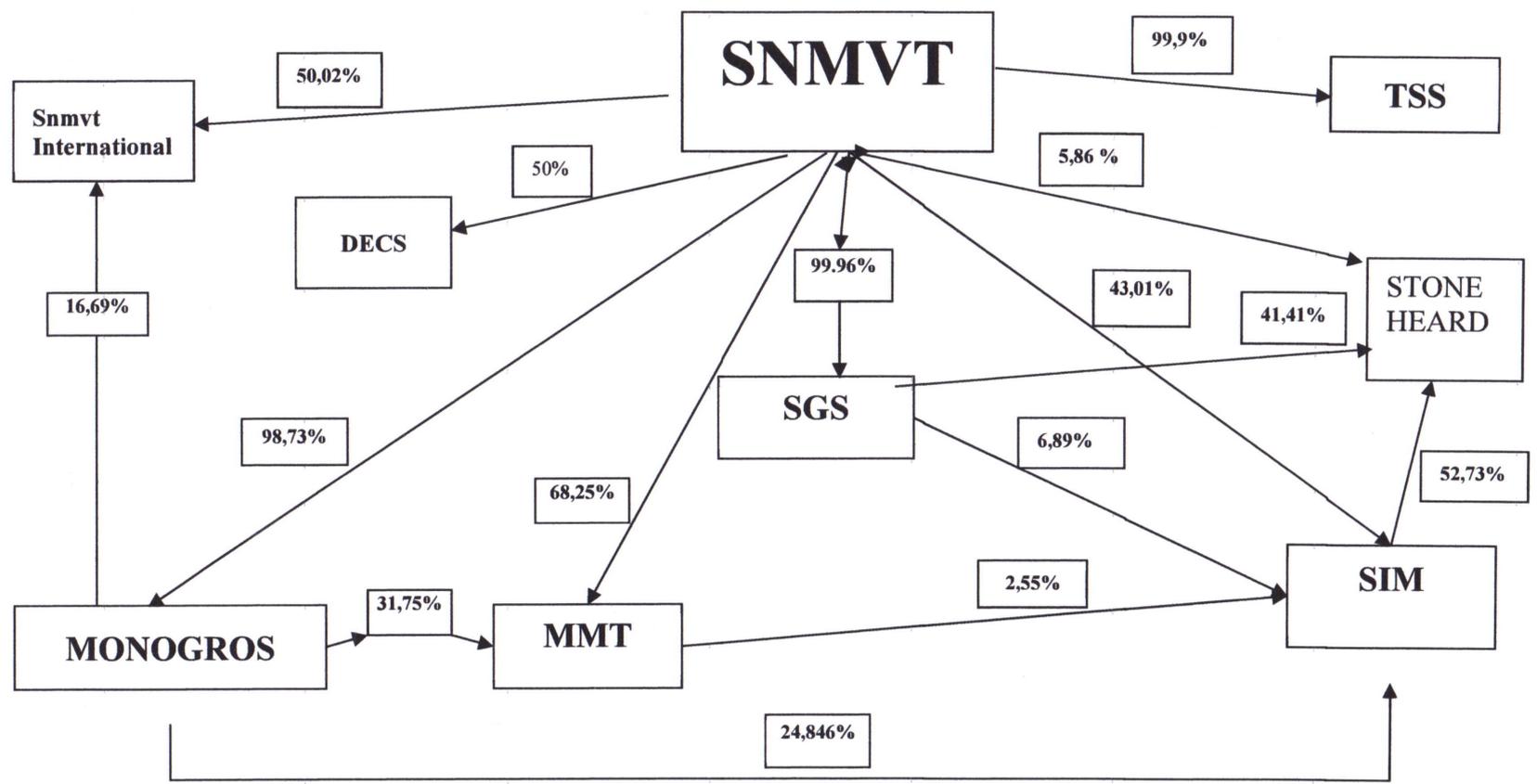
F.M.B.Z KPMG Tunisie
Kalthoum BOUGUERRA



RAPPORT DE GESTION DU GROUPE S.N.M.V.T « MONOPRIX »



Périmètre de Consolidation au 31 décembre 2017



Au 31 décembre 2017, le groupe SNMVT MONOPRIX se présente comme suit :

Société	Secteur	% de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	% d'intérêts
SNMVT	commerce de détail	100%	Mère	Intégration globale	100%
STONE HEART	Promotion immobilière	100%	Filiale	Intégration globale	87,84%
MMT	Agricole	100%	Filiale	Intégration globale	99,60%
SGS	commerce de détail	99,96%	Filiale	Intégration globale	99,96%
MONOGROS	Commerce de gros	98,73%	Filiale	Intégration globale	98,74%
SIM	Promotion immobilière	76,97%	Filiale	Intégration globale	76,97%
TSS	Commerce de détail	99,90%	Filiale	Intégration globale	99,90%
SNMVT INTERNATIONAL	Prestation de services	50,02%	Filiale	Exclue selon note 4.2	-
UDECS	Prestation de services	50%	Filiale	Exclue selon note 4.2	-

PRESENTATION DES SOCIETES CONSOLIDEES

La société mère, société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis – SNMVT, est une société anonyme dont l'activité principale est le commerce de détail à rayons multiples de toutes marchandises et de tous produits.

La SNMVT MONOPRIX détient une participation directe de 99,96% du capital de la SGS TOUTA dont l'activité est également le commerce de détail à rayons multiples,

La SNMVT-MONOPRIX détient également une participation directe de 98,73% du capital de la société MONOGROS dont l'activité est principalement l'approvisionnement des points de vente MONOPRIX.

La SNMVT-MONOPRIX détient en outre une participation directe de 43,008% au capital de la société Immobilière MONOPRIX « SIM » dont l'activité est la promotion immobilière.

La SNMVT-MONOPRIX détient en outre une participation directe de 68,25% au capital de la Société de développement Agricole et de Matière Transformée de Monoprix « MMT » dont l'activité principale est la réfrigération, la congélation, la transformation et le conditionnement de viande, de produit agricole ou de pêche.

La participation de la SNMVT dans la société « GEMO » est de 50%. La GEMO, contrôlée



conjointement avec une autre société, assure la réalisation de services d'approvisionnement pour le compte de MONOPRIX. Cependant, depuis l'exercice 2010, la société GEMO est une société en veilleuse et n'a assuré aucune prestation au profit de la SNMVT.

La SNMVT a racheté en juin 2009, les 99,99% du capital de la société Tunisian Shopping Spaces - TSS dont l'activité est également le commerce de détail à rayons multiples.

La SNMVT a participé à hauteur de 50,02% du capital de la société « SNMVT INTERNATIONAL » société de service partiellement exportatrice.

La SNMVT a participé à hauteur de 50% du capital de la société « UNITED DECS » société de commerce international.

La SNMVT-MONOPRIX a racheté en 2015 directement 10% du capital de la société de promotion immobilière « STONE HEART » et elle détient les 90% restant indirectement par ses filiales la SIM (48,6%) et la SGS (41,4%).



**SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS
« S N M V T-MONOPRIX »**

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017**

**SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX****BILAN CONSOLIDE**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIFS	NOTES	31/12/2017	31/12/2016	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	31/12/2017	31/12/2016
ACTIFS NON COURANTS				CAPITAUX PROPRES (part du groupe)			
Actifs immobilisés				Capital social	15	39 938 746	39 938 746
Ecart d'acquisition	5	39 869	39 869	Réserves consolidées	16	21 709 234	20 385 769
Amortissements		(39 869)	(39 869)	Résultat consolidé de l'exercice	17	(1 215 795)	1 838 483
Immobilisations incorporelles	6	25 014 679	23 214 709			60 432 185	62 162 998
Amortissements		(21 737 013)	(20 500 841)	INTERETS MINORITAIRES			
Immobilisations corporelles	7	333 798 106	294 943 306	Parts des intérêts minoritaires/capitaux&réserves consolidées		19 537 014	19 762 226
Amortissements		(151 620 432)	(133 023 968)	Parts des intérêts minoritaires dans les résultats de l'exercice		903 175	962 907
Immobilisations financières	8	18 356 696	24 338 129	TOTAL DES INTERETS MINORITAIRES		20 440 189	20 725 133
Provisions		(4 149 617)	(3 396 233)	PASSIFS			
Total des actifs immobilisés		199 662 419	185 575 102	PASSIFS NON COURANTS			
Autres actifs non courants	9	6 827 113	6 960 131	Emprunts obligataires et bancaires	18	84 640 962	58 044 924
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		206 489 532	192 535 233	TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		84 640 962	58 044 924
ACTIFS COURANTS				PASSIFS COURANTS			
Stocks	10	79 461 796	81 896 137	Fournisseurs et comptes rattachés	19	99 674 216	93 918 706
Provisions		(3 912 474)	(3 901 670)	Autres passifs courants	20	37 849 498	37 185 186
Clients et comptes rattachés	11	17 107 909	24 334 543	Concours bancaires et autres passifs financiers	21	98 539 144	98 018 198
Provisions		(3 690 442)	(3 097 574)				
Autres actifs courants	12	28 242 896	29 853 628				
Provisions		(840 924)	(702 291)				
Autres actifs financiers	13	455 672	464 173				
Liquidités et équivalents de liquidités	14	78 262 229	48 672 966	TOTAL DES PASSIFS COURANTS		236 062 858	229 122 090
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		195 086 662	177 519 912	TOTAL DES PASSIFS		320 703 820	287 167 014
TOTAL DES ACTIFS		401 576 194	370 055 145	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES&DES PASSIFS		401 576 194	370 055 145

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX			
ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE			
(Montants exprimés en dinars tunisiens)			
		<i>au 31 décembre</i>	<i>au 31 décembre</i>
	NOTES	2 017	2 016
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	22	561 012 829	545 520 382
Autres revenus d'exploitation		16 381 854	17 545 091
		577 394 683	563 065 473
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises et autres achats conso:	23	(435 064 557)	(428 592 897)
Achats d'approvisionnement consommés		(18 424 207)	(18 586 630)
Charges de personnel		(56 361 221)	(52 667 108)
Dotations aux amortissements et aux provision:	24	(25 698 433)	(23 862 629)
Autres charges d'exploitation	25	(38 798 881)	(38 454 355)
		(574 347 299)	(562 163 619)
RESULTAT D'EXPLOITATION			
		3 047 384	901 854
Charges financières	26	(9 083 448)	(7 231 548)
Produits financiers	27	7 122 682	7 801 939
Autres gains ordinaires	28	3 445 343	6 076 970
Autres pertes ordinaires		(1 236 508)	(261 287)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS			
		3 295 453	7 287 928
Impôts sur les bénéfices		(3 608 073)	(3 520 369)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS			
		(312 620)	3 767 559
Autres pertes extraordinaires (cont. Conj)			
			(966 170)
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES			
		(312 620)	2 801 389
Résultat net de l'ensemble consolidé			
		(312 620)	2 801 389
Intérêts minoritaires			
		903 175	962 907
Résultat net (part du groupe)			
		(1 215 795)	1 838 482
Résultat par action			
		-0,061	0,092

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(présenté selon la méthode de référence)

(Exprimé en dinar tunisien)

	<i>au 31 décembre</i>	<i>au 31 décembre</i>
	2 017	2 016
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements reçus des clients	596 372 487	580 490 837
Encaissements reçus des autres débiteurs		4 913
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(556 710 101)	(563 826 962)
Intérêts payés	(8 729 780)	(6 804 790)
Intérêts reçus	1 734 848	1 027 107
Autres flux liés à l'exploitation	(1 997)	(6 626)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	32 665 457	10 884 479
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(44 801 622)	(24 547 661)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(1 396 000)	(1 889 500)
Encaissement provenant de la cession d'immob financières	10 677 436	29 525 700
Encaissement provenant de la cession d'immob corporelles	6 949 826	5 981 559
Encaissements Intérêts, dividendes et jetons de présence	3 272	631 123
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVES.	(28 567 088)	9 701 221
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Dividendes et autres distributions	(1 751 127)	(8 121 181)
Encaissements provenant des augmentations du capital		410 470
Encais.provenant des emprunts& billets de trésorerie	48 559 953	32 500 000
Remboursement d'emprunts& billets de trésorerie	(15 206 261)	(25 150 361)
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES FINANC.	31 602 565	(361 072)
VARIATION DE TRESORERIE	35 700 934	20 224 628
Trésorerie au début de l'exercice	(4 379 257)	(24 603 885)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	31 321 677	(4 379 257)



SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS
SNMVT-MONOPRIX

EXTRAIT DES NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017

(Les montants sont exprimés en dinars tunisiens)

1. Présentation des sociétés consolidées

La société mère, société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis – SNMVT, est une société anonyme dont l'activité principale est le commerce de détail à rayons multiples de toutes marchandises et de tous produits.

La SNMVT MONOPRIX détient une participation directe de 99,96% du capital de la SGS TOUTA dont l'activité est également le commerce de détail à rayons multiples,

La SNMVT-MONOPRIX détient également une participation directe de 98,73% du capital de la société MONOGROS dont l'activité est principalement l'approvisionnement des points de vente MONOPRIX.

La SNMVT-MONOPRIX détient en outre une participation directe de 43,008% au capital de la société Immobilière MONOPRIX « SIM » dont l'activité est la promotion immobilière.

La SNMVT-MONOPRIX détient en outre une participation directe de 68,25% au capital de la Société de développement Agricole et de Matière Transformée de Monoprix « MMT » dont l'activité principale est la réfrigération, la congélation, la transformation et le conditionnement de viande, de produit agricole ou de pêche.

La participation de la SNMVT dans la société « GEMO » est de 50%. La GEMO, contrôlée conjointement avec une autre société, assure la réalisation de services d'approvisionnement pour le compte de MONOPRIX. Cependant, depuis l'exercice 2010, la société GEMO est une société en veilleuse et n'a assuré aucune prestation au profit de la SNMVT.

La SNMVT a racheté en juin 2009, les 99,99% du capital de la société Tunisian Shopping Spaces - TSS dont l'activité est également le commerce de détail à rayons multiples.

La SNMVT a participé à hauteur de 50,02% du capital de la société « SNMVT INTERNATIONAL » société de service partiellement exportatrice.

La SNMVT a participé à hauteur de 50% du capital de la société « UNITED DECS » société de commerce international.



La SNMVT-MONOPRIX a racheté en 2015 directement 10% du capital de la société de promotion immobilière « STONE HEART » et elle détient les 90% restant indirectement par ses filiales la SIM (48,6%) et la SGS (41,4%).

2. Méthodes de consolidation utilisées et périmètres de consolidation

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes:

- L'intégration globale : Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées. Les capitaux propres et le résultat sont ensuite répartis entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires minoritaires, en contrepartie de l'élimination du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales. Les opérations et comptes réciproques sont, au préalable, éliminés.

Cette méthode est appliquée aux sociétés contrôlées d'une manière exclusive par le groupe.

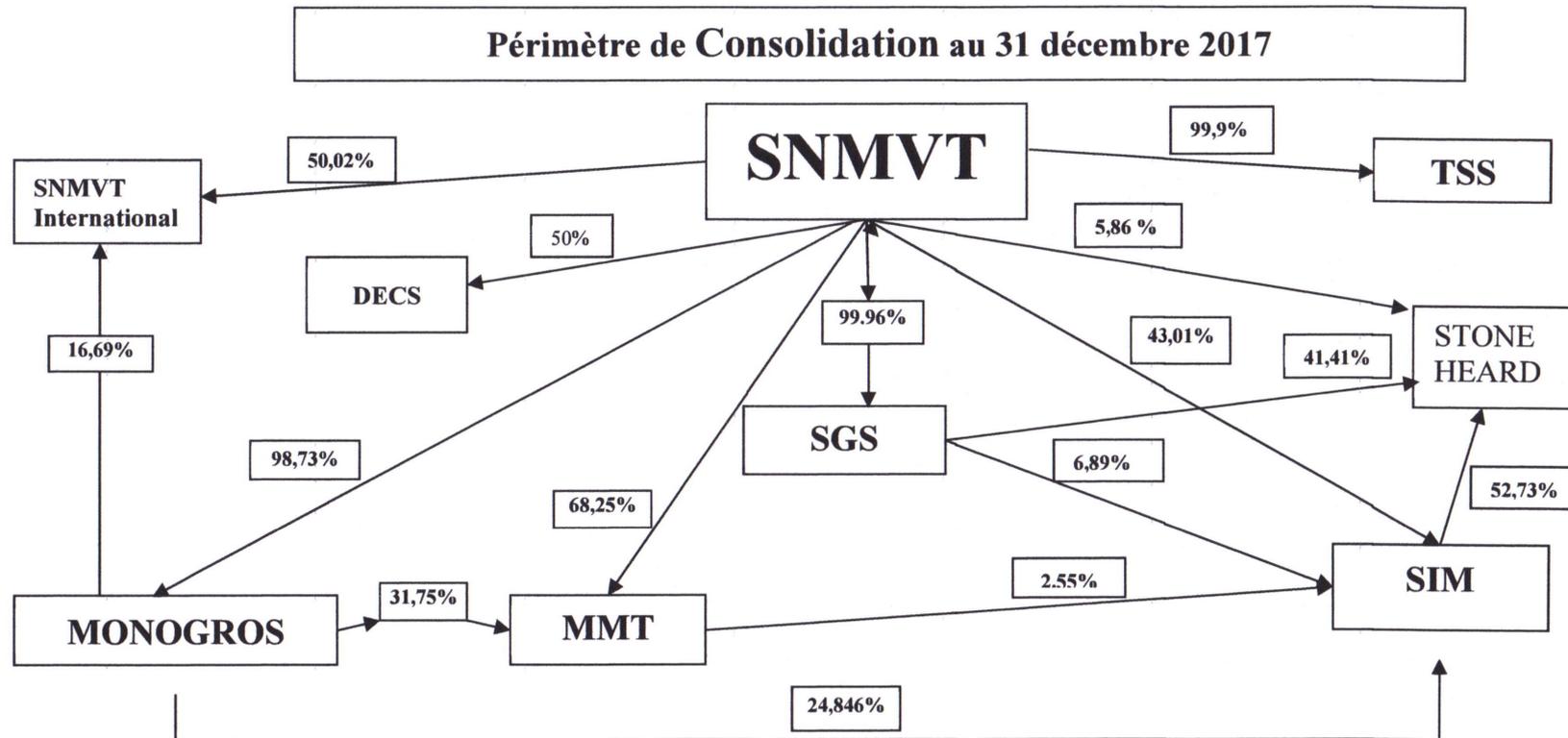
- L'intégration proportionnelle : Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes des entreprises consolidées. A cet effet, l'intégration des éléments constituant le patrimoine et le résultat de l'entreprise sous contrôle conjoint ne s'effectue qu'au prorata de la fraction représentative de la participation de l'entreprise détentrice des titres sans constatation d'intérêts minoritaires directs. Les opérations et comptes réciproques sont, au préalable, éliminés.

Cette méthode est appliquée aux sociétés placées sous un contrôle conjoint.

- La mise en équivalence : Cette méthode consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice. Les opérations et comptes entre la société mise en équivalence et les autres entreprises consolidées sont, au préalable, éliminées.

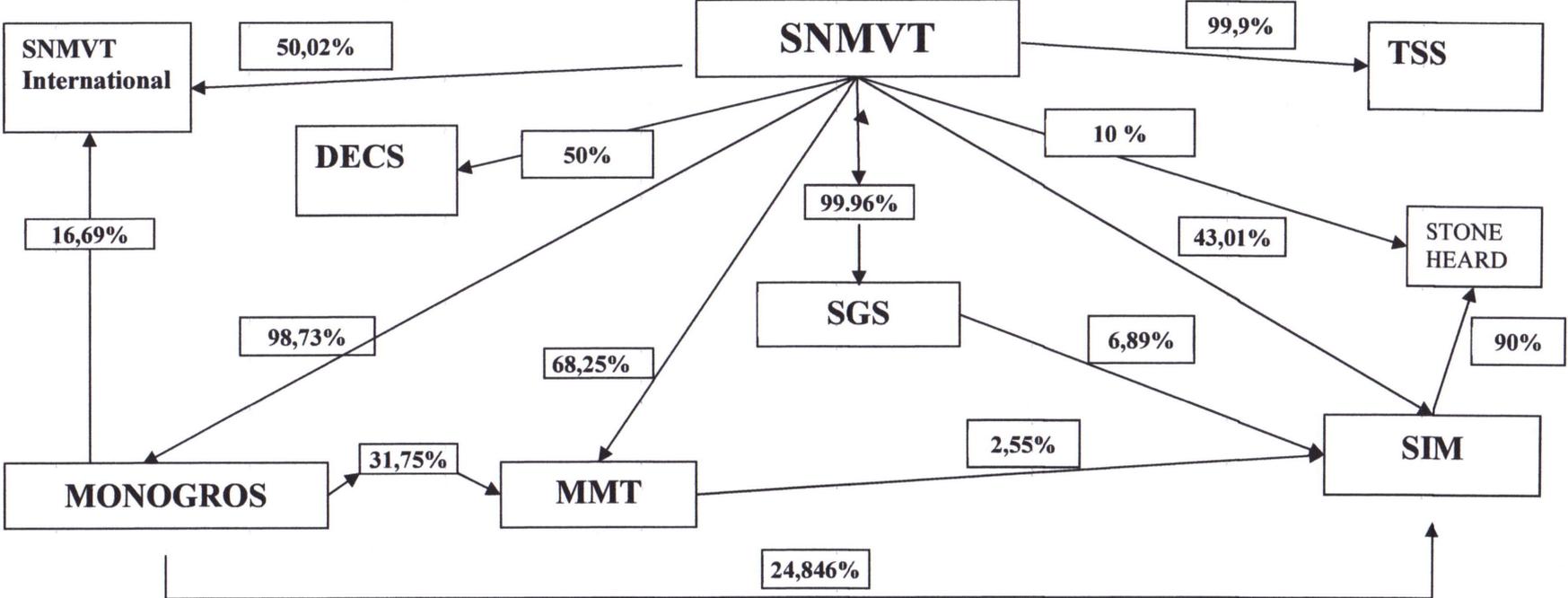
Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable.

3. Le tableau suivant détaille le périmètre et les méthodes de consolidation retenues pour l'élaboration des états financiers consolidés de la SNMVT- MONOPRIX.





Périmètre de Consolidation au 31 décembre 2016





Au 31 décembre 2017

Société	Secteur	% de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	% d'intérêts
SNMVT	commerce de détail	100%	Mère	Intégration globale	100%
STONE HEART	Promotion immobilière	100%	Filiale	Intégration globale	87,84%
MMT	Agricole	100%	Filiale	Intégration globale	99,60%
SGS	commerce de détail	99,96%	Filiale	Intégration globale	99,96%
MONOGROS	Commerce de gros	98,73%	Filiale	Intégration globale	98,74%
SIM	Promotion immobilière	76,97%	Filiale	Intégration globale	76,97%
TSS	Commerce de détail	99,90%	Filiale	Intégration globale	99,90%
SNMVT INTERNATIONAL	Prestation de services	50,02%	Filiale	Exclue selon note 4.2	-
UDECS	Prestation de services	50%	Filiale	Exclue selon note 4.2	-

Au 31 décembre 2016

Société	Secteur	% de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	% d'intérêts
SNMVT	commerce de détail	100%	Mère	Intégration globale	100%
STONE HEART	Promotion immobilière	100%	Filiale	Intégration globale	78,93%
MMT	Agricole	100%	Filiale	Intégration globale	99,60%
SGS	commerce de détail	99,96%	Filiale	Intégration globale	99,96%
MONOGROS	Commerce de gros	98,73%	Filiale	Intégration globale	98,74%
SIM	Promotion immobilière	76,97%	Filiale	Intégration globale	76,97%
TSS	Commerce de détail	99,90%	Filiale	Intégration globale	99,90%
SNMVT INTERNATIONAL	Prestation de services	50,02%	Filiale	Exclue selon note 4.6	-
UDECS	Prestation de services	50%	Filiale	Exclue selon note 4.6	-



4. Méthodes comptables adoptées par la société

Les états financiers consolidés sont préparés en conformité aux principes comptables généralement admis en Tunisie, tels que spécifiés notamment par la norme comptable générale (NCT1) et les normes comptables de consolidations (NC35, NC 36, NC37 et NC38).

Les principales méthodes et conventions comptables suivies pour la préparation des états financiers consolidés sont résumées ainsi :

4.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine en retenant le coût historique.

Le prix de revient correspond au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables, et en général tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Par dérogation à ce principe les immobilisations corporelles de la société SAHARA CONFORT – « TSS » et en particulier les terrains de la société ont fait l'objet d'une réévaluation libre. Le différentiel de valorisation a été porté au niveau des capitaux propres de cette dernière.

4.2 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale.

4.3 Traitement de la prise de contrôle de la société SGS

La prise de contrôle de la société SGS réalisée en août 2003, a été comptabilisée selon la méthode générale de la juste valeur préconisée par la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises NC38. Selon cette méthode, le coût d'acquisition et les actifs (y compris les fonds de commerce) et passifs de la SGS ont été évalués à leur juste valeur. L'écart d'acquisition négatif dégagé suite à cette méthode et conformément au paragraphe 35 de la norme NC38, est venu en diminution de l'évaluation des fonds de commerce dont la valeur a été réduite d'égal montant.

4.4 Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation, déterminés à la date de chaque acquisition, par la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée, ont été, compte tenu de leur caractère peu significatif, totalement amortis au cours de l'exercice 2005.

4.5 Dates de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés intégrées globalement arrêtés au 31 décembre.

4.6 Filiales exclues de la consolidation

Les filiales SNMVT INTERNATIONAL et UNETED DECS, contrôlées respectivement à hauteur de 50,02% et 50% ont été exclues en 2015 du périmètre de consolidation, et ce conformément au paragraphe 11 (b) de la norme



comptable 35 du système comptable des entreprises qui exclut toute filiale soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité à transférer des fonds à la mère.

En effet, ces deux filiales, qui travaillaient exclusivement pour les deux sociétés installées en Lybie dont les deux uniques magasins ont été fermés depuis janvier 2015 en raison de la détérioration des conditions sécuritaire que connaît ce pays depuis la révolution et particulièrement depuis début 2015, ont vu leurs activités totalement arrêtées, y compris les programmes prévisionnels de développement par l'ouverture progressive de plusieurs nouveaux magasins.

5. Ecart d'acquisition

Ce compte correspond aux écarts d'acquisition dégagés lors des prises de contrôle successifs par la SNMVT des filiales MONOGROS et la SIM, ainsi que les écarts d'acquisition dégagés suite aux participations aux différentes augmentations du capital des sociétés SIM. Ces écarts et compte tenu de leur caractère peu significatif, ont été totalement résorbés durant l'exercice 2005 et les exercices de leur constatation.

6. Immobilisations

6.1 Fonds de commerce et good will de la SGS

La prise de contrôle exclusif de la SGS a été réalisée en août 2003 suite à l'acquisition par la SNMVT de 99,88% des actions composant son capital. Cette prise de contrôle et conformément à la norme comptable tunisienne NC38, a été comptabilisée selon la méthode générale de la juste valeur. Selon cette méthode, le coût d'acquisition, les actifs y compris les éléments incorporels (fonds de commerce), et les passifs de la société acquise la SGS, ont été évalués à leur juste valeur, estimée à partir de l'étude d'évaluation réalisée préalablement à cette prise de participation.

Les écarts d'évaluation constatés lors de cette première consolidation, n'ont pas pris en considération les impôts différés et ce en raison de l'objectif de continuation de l'exploitation des fonds de commerce des magasins acquis fixé par la SNMVT.

Des provisions ont été également inscrites pour tenir compte des corrections et des redressements des différentes rubriques comptables dont l'estimation a été basée particulièrement sur les conclusions de l'audit réalisé préalablement à la prise de contrôle de cette société et sur les états financiers corrigés établis. Ces provisions ont été déduites du résultat déficitaire dégagé par cette filiale au niveau de ses états financiers.

L'écart d'acquisition négatif restant après comptabilisation aux justes valeurs des actifs, fonds de commerce et des passifs, a été inscrit en diminution de la juste valeur attribuée aux éléments incorporels (fonds de commerce).

7. Emprunts obligataires et emprunts bancaires

	<u>2 017</u>	<u>2 016</u>
Emprunts bancaires	84 625 758	58 044 924
Autres dettes à plus d'un an	15 204	
	84 640 962	58 044 924



8. Litiges en cours

Durant l'exercice 2013, la SNMVT a subi un contrôle approfondi de la CNSS au titre des exercices 2010, 2011 et 2012. La société a rejeté certains éléments retenus au niveau de la notification du redressement et à la date de l'établissement des états financiers du 31 décembre 2017, l'affaire demeure devant les tribunaux judiciaires compétents.



**SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE
TUNIS
« S N M V T-MONOPRIX »**

**Rapport Général des co-commissaires aux comptes sur
les états financiers consolidés au titre de l'exercice clos au
31 décembre 2017**



RAPPORT DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2017

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe « SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T-MONOPRIX » , faisant ressortir un total bilan consolidé de 401 576 194 DT et un résultat déficitaire consolidé net global de 312 620 DT et qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2017, ainsi que l'état de résultat consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.



Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

Existence et évaluation des stocks :

L'existence et l'évaluation des stocks sont considérées comme question clé de l'audit étant donné l'importance de la valeur de cette rubrique à l'actif du bilan consolidé (Cf Note aux états financiers N°10) et les risques liés aux mouvements des stocks des dépôts aux magasins, ainsi qu'au suivi de leur rotation.

Nos procédures d'audit ont comporté notamment l'évaluation du dispositif de contrôle interne pour le suivi des entrées en stock et la gestion de leurs mouvements, ainsi que la mise en place d'un contrôle conséquent des opérations des inventaires physiques, avec une présence aux inventaires des dépôts et d'un échantillon de magasins sélectionnés, et puis l'audit des stocks à rotation lente pour se prononcer sur la sincérité des provisions s'y rattachant inscrites en comptabilité.

Observation

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'affaire en justice opposant la filiale Tunisian Shopping Spaces – « TSS » au ministère de l'équipement et de l'habitat à la suite d'une décision ministérielle prise en date du 24 mai 2010 relative à la saisie d'un terrain propriété de la filiale, qui demeure à ce jour en cours.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette observation.

Rapport de gestion relatif au Groupe

La responsabilité du rapport de gestion du Groupe de l'exercice 2017 incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du Groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions des articles 266 et 471 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Groupe par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider une ou plusieurs sociétés du Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers consolidés sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport de commissariat aux comptes. Cette description, qui se trouve aux pages 7 et 8, fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne de la SNMVT- Monoprix et de ses filiales. A cet effet, nous avons consulté les rapports des commissaires aux comptes des sociétés appartenant au Groupe.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé de déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion eu égard aux états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Hichem BESBES

**F.M.B.Z KPMG Tunisie
Kalthoum BOUGUERRA**



**PROJET DE RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE**



PROJET DE RESOLUTIONS A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24/05/2018

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate qu'elle a été régulièrement convoquée par publication au JORT N°57 du 05/05/2018 et par des communiqués publiés aux journaux de Essahafa et le Quotidien du 03/05/2018.

De ce fait elle donne quitus au conseil pour la régularité de cette convocation. Elle constate que le quorum prévu par les statuts est atteint, et peut donc valablement délibérer.

Cette résolution mise au vote est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu les rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes, sur les états financiers de la SNMVT et les états financiers consolidés de l'exercice 2017, ainsi que les explications données en cours de séance, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers individuels, les états financiers consolidés, au 31 décembre 2017, faisant ressortir pour l'exercice 2017 un bénéfice net après impôt de 4 422 511,238 dinars pour SNMVT , et un résultat net consolidé après impôt de – 312 620,136 dinars.

Cette résolution mise au vote est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du conseil d'administration pour leur gestion durant l'exercice 2017.

Cette résolution mise au vote est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2017 qui s'élève à 4 422 511,238 dinars comme suit :



Résultat de l'exercice	4 422 511,238 dinars
Résultats reportés	3 019 459,444 dinars
Total à affecter	7 441 970,682 dinars

Affectation

• Réserve légale	252 837,565 dinars
• Fonds Social	100 000,000 dinars
• Dividende statutaire (0.100dt/action)	1 996 937,300 dinars
• Super Dividende (0.100dt/action)	1 996 937,300 dinars
• Résultat reporté	3 095 258,517 dinars

Total affecté **7 441 970,682 dinars**

Les dividendes seront payés à partir du 01 juin 2018.

Cette résolution mise au vote est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, approuve dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, toutes les opérations intervenues durant l'exercice 2017 avec les filiales et les sociétés apparentées du groupe SNMVT.

Cette résolution mise au vote est adoptée à.....

SIXIEME RESOLUTION

Le mandat des administrateurs de la société étant venu à expiration, avec l'exercice présent l'Assemblée Générale Ordinaire décide de donner quitus total aux administrateurs actuels et de nommer Messieurs :

Mohamed Mounir BEN MILED

Mohamed Ali MABROUK

Mohsen ZRELLI

Stéphane MAQUAIRE

Elyes JOUINI

Mohamed Salah SAADI

Société Exis représentée par M. Seifeddine BEN JEMIA



En tant que nouveaux administrateurs de la société, pour la période allant de l'exercice 2018 jusqu'à l'assemblée qui statuera sur l'exercice 2020.

Cette résolution mise au vote est adoptée à.....

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer un montant de 60 000 Dinars brut au titre de jetons de présence, à charge pour le conseil de les distribuer entre ses membres.

Cette résolution mise au vote est adoptée à.....

HUITIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire pour effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution mise au vote est adoptée à.....